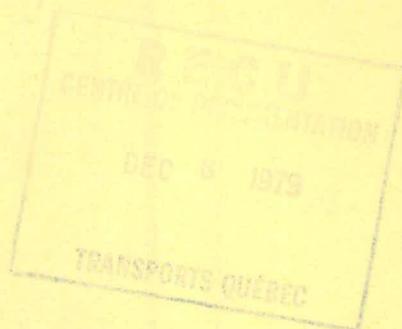


MINISTÈRE DE LA VOIRIE  
\_\_\_\_\_ QUÉBEC \_\_\_\_\_

STRUCTURE DE PROGRAMME  
DU MINISTÈRE DE LA VOIRIE  
ET DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION  
ET DE LA RECHERCHE



Division P.P.B.  
Octobre 1971.

CANQ  
VO  
333

478188

STRUCTURE DE PROGRAMME  
DU MINISTÈRE DE LA VOIRIE  
ET DES TRAVAUX PUBLICS

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS**  
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT  
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION  
700, Boul. René-Lévesque Est, 21<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5H1

IMPRIMERIE GÉNÉRALE

Division P.P.B.  
Octobre 1971.  
Révisé en janvier 1972.

CANQ  
VO  
333.

## SOMMAIRE

---

### MISSION ECONOMIQUE:

DOMAINE: Transports et communications

SECTEUR: Transports terrestres (transport routier)

PROGRAMME no 1: Inventaire et Recherche

PROGRAMME no 2: Services aux usagers

PROGRAMME no 3: Construction du réseau routier

PROGRAMME no 4: Conservation du réseau routier

PROGRAMME no 5: Gestion interne

(Administration interne du Ministère de l'Equipeement)

### MISSION GOUVERNEMENTALE ET ADMINISTRATIVE:

DOMAINE: Gestion administrative centrale

SECTEUR: Services de soutien (immeubles gouvernementaux)

PROGRAMME no 1: Allocation de l'Espace et de l'Equipeement

PROGRAMME no 2: Exploitation des Immeubles.

MISSION

ECONOMIQUE

Programme no 1

---

INVENTAIRE ET RECHERCHE

---

Structure:

Elément de programme 1.1: Inventaire du réseau routier

Elément de programme 1.2: Inventaire des sources d'approvisionnement

Elément de programme 1.3: Recherches sur les matériaux et les techniques de construction et d'entretien.

Définitions:

1. Inventaire et Recherche:

Programme de connaissance approfondie de l'état actuel du réseau routier et des ressources utilisées pour son amélioration.

1.1 Inventaire du réseau routier:

Projets réalisés par les services techniques de la Voirie pour la confection d'un inventaire physique détaillé du réseau routier de la province.

1.2 Inventaire des sources d'approvisionnement:

Projet de situation cartographique des diverses sources de matériaux susceptibles d'approvisionner les services de la Construction et de l'Entretien

1.3 Recherches sur les matériaux et les techniques de Construction et d'Entretien:

- 1.3 Recherches en vue d'améliorer la qualité des matériaux utilisés au Ministère et la productivité des techniques de Construction et d'Entretien.

MISSION

MISSION ECONOMIQUE

DOMAINE

TRANSPORTS & COMMUNICATIONS

SECTEUR

SECTEUR  
ROUTIER

PROGRAMME

INVENTAIRE ET RECHERCHE

ELEMENTS DE  
PROGRAMME

INVENTAIRE DU RESEAU  
ROUTIER

INVENTAIRE DES SOURCES  
D'APPROVISIONNEMENT

RECHERCHES SUR LES MATERIAUX ET LES  
TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET D'ENTRETIEN

PROJETS OU  
ACTIVITES

Programme no 2

---

SERVICES AUX USAGERS

---

Structure:

Elément de programme 2.1: Exploitation d'hiver:

Activité 2.1.1: Déneigement:

Sous-Activité 2.1.1.1: Déneigement à contrat

Sous-Activité 2.1.1.2: Déneigement en régie

Activité 2.1.2: Déglçage:

Sous-activité 2.1.2.1: Déglçage à contrat

Sous-activité 2.1.2.2: Déglçage en régie

Activité 2.1.3: Services communs:

Sous-activité 2.1.3.1: Main d'oeuvre indirecte

Sous-activité 2.1.3.2: Autres services.

Elément de programme 2.2: Informations, Contrôle et Sécurité

Activité 2.2.1: Etat des routes

Activité 2.2.2: Production de cartes routières

Activité 2.2.3: Contrôle des voies

Activité 2.2.4: Contrôle du trafic lourd

Activité 2.2.5: Poste de surveillance

Activité 2.2.6: Dépannage

Activité 2.2.7: Panneaux-réclames

Activité 2.2.8: Cimetières d'autos

## Définitions:

### 2. Services aux usagers:

Ce programme vise à maintenir les meilleures conditions de circulation sur le réseau routier.

#### 2.1 Exploitation d'hiver:

Elément visant à mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires pour que les usagers de la route puissent pendant la période hivernale utiliser de la meilleure façon possible le réseau routier.

##### 2.1.1, Déneigement:

Activité visant à déneiger les routes et abords de routes.

##### 2.1.2 Déglacage:

Activité visant à déglacer les routes et abords de routes.

##### 2.1.3 Services communs:

Activité regroupant les diverses opérations ne pouvant être identifiées aux autres éléments de programme telles que:

- Inspection, distribution et surveillance,
- Charges indirectes,
- Voyage
- Attente
- Frais marginaux
- Nourriture et logement, etc...

#### 2.2 Informations, Contrôle et Sécurité.

Elément regroupant des activités d'information au public, de contrôle de la circulation et de surveillance de l'application des mesures sécuritaires .

2.2.1 Etat des routes:

Information du public sur l'état des routes en fonction des variations climatologiques ou pour faciliter un meilleur écoulement de la circulation .

2.2.2 Production de cartes routières:

Edition de cartes par les services techniques de la Voirie permettant aux utilisateurs de mieux se situer lors de déplacements .

2.2.3 Contrôle des voies:

Activité permettant un meilleur écoulement de la circulation sur certaines routes surchargées aux heures de pointe . Par un système de feux lumineux, l'on peut changer le sens de certaines voies permettant un meilleur écoulement du côté où le flux est le plus important .

2.2.4 Contrôle du trafic lourd:

Au moyen de postes de balances, contrôler les charges des camions afin d'assurer le respect des normes établies pour garantir le bon état des routes de la Province .

2.2.5 Poste de surveillance:

Cette activité représente le système de surveillance mis en application pour le Tunnel L.H. Lafontaine de Montréal.

2.2.6 Dépannage:

Activité permettant aux usagers en panne de pouvoir être dépannés dans les délais les plus brefs.

2.2.7 Panneaux-réclame:

Activité de contrôle des normes de disposition des panneaux-réclames sur les abords de route afin de protéger les sites et également de ne pas entraver la circulation routière.

2.2.8 Cimetières-d'autos:

Activité de contrôle visant à faire respecter les normes de localisation des cimetières-d'autos.

MISSION

MISSION ECONOMIQUE

DOMAINE

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

SECTEUR

SECTEUR  
ROUTIER

PROGRAMME

SERVICES AUX USAGERS

ELEMENTS DE  
PROGRAMME

EXPLOITATION D'HIVER

INFORMATIONS  
CONTROLE ET SECURITE

PROJETS OU  
ACTIVITES

- DENEIGEMENT
- DEGLACAGE
- SERVICES COMMUNS

- ETAT DES ROUTES
- CONTROLE DES VOIES
- CONTROLE DU TRAFIC LOURD
- POSTE DE SURVEILLANCE
- DEPANNAGE
- PANNEAUX-RECLAME
- CIMETIERES D'AUTOS
- PRODUCTION DE CARTES ROUTIERES

Programme no 3

---

CONSTRUCTION DU RESEAU ROUTIER

---

Elément de programme 3.1: Autoroutes

Activité 3.1.1: Etudes préliminaires

Activité 3.1.2: Plans et Devis

Activité 3.1.3: Soumissions et Contrats

Activité 3.1.4: Expropriation

Activité 3.1.5: Projets de construction:

    Sous-activité 3.1.5.1: Terrassements et gravelages

    Sous-activité 3.1.5.2: Revêtements

    Sous-activité 3.1.5.3: Structures

    Sous-activité 3.1.5.4: Eclairage

    Sous-activité 3.1.5.5: Signalisation

    Sous-activité 3.1.5.6: Aires de repos

    Sous-activité 3.1.5.7: Utilités publiques

Activité 3.1.6: Surveillance et Contrôle.

Elément de programme 3.2: Routes principales

Activité 3.2.1: Etudes préliminaires

Activité 3.2.2: Plans et Devis

Activité 3.2.3: Soumissions et Contrats

Activité 3.2.4: Expropriation

Activité 3.2.5: Projets de construction:

Sous-activité 3.2.5.1: Terrassements et gravelages

Sous-activité 3.2.5.2: Revêtements

Sous-activité 3.2.5.3: Structures

Sous-activité 3.2.5.4: Eclairage

Sous-activité 3.2.5.5: Signalisation

Sous-activité 3.2.5.6: Aires de repos

Sous-activité 3.2.5.7: Utilités publiques.

Activité 3.2.6: Surveillance et Contrôle.

Elément de programme 3.3: Routes Régionales

Activité 3.3.1: Etudes préliminaires

Activité 3.3.2: Plans et Devis

Activité 3.3.3: Soumissions et Contrats

Activité 3.3.4: Expropriation

Activité 3.3.5: Projets de construction:

Sous-activité 3.3.5.1: Terrassements et gravelages

Sous-activité 3.3.5.2: Revêtements

Sous-activité 3.3.5.3: Structures

Sous-activité 3.3.5.4: Eclairage

Sous-activité 3.3.5.5: Signalisation

Sous-activité 3.3.5.6: Aires de repos

Sous-activité 3.3.5.7: Utilités publiques

Activité 3.3.6: Surveillance et Contrôle.

Elément de programme 3.4: Autres routes

Activité 3.4.1: Etudes préliminaires

Activité 3.4.2: Plans et Devis

Activité 3.4.3: Soumissions et Contrats

Activité 3.4.4: Expropriation

Activité 3.4.5: Projets de construction:

Sous-activité 3.4.5.1: Terrassements et gravelages

Sous-activité 3.4.5.2: Revêtements

Sous-activité 3.4.5.3: Structures

Sous-activité 3.4.5.4: Eclairage

Sous-activité 3.4.5.5: Signalisation

Sous-activité 3.4.5.6: Aires de repos

Sous-activité 3.4.5.7: Utilités publiques

Activité 3.4.6: Surveillance et Contrôle

### Définitions:

#### 3. Construction du réseau routier:

Programme permettant de répondre aux besoins en fonction des prévisions des flux de circulation.

##### 3.1 Autoroutes:

L'autoroute est une route constituée de deux chaussées séparées par un terre-plein central ou une barrière; elle ne comporte aucun carrefour à niveau et seule la circulation motorisée rapide peut y accéder en des points spécialement aménagés. Des exceptions sont admises en des points singuliers ou à titre temporaire.

3.1.1, 3.2.1, 3.3.1, 3.4.1: Etudes préliminaires:

Activité rassemblant les premières données analytiques sur les éléments techniques, physiques, climatologiques et même sociologiques qui pourront intervenir dans la conception préliminaire des plans et programmes de construction.

3.1.2, 3.2.2, 3.3.2, 3.4.2: Plans et Devis:

Activité regroupant toutes les opérations de préparation des plans et devis.

3.1.3, 3.2.3, 3.3.3, 3.4.3: Soumissions et Contrats:

Activité regroupant le lancement des appels d'offre, l'examen des soumissions reçues et l'octroi des contrats.

3.1.4, 3.2.4, 3.3.4, 3.4.4: Expropriation:

Activité regroupant les opérations nécessaires à l'indemnisation des personnes dont les propriétés ont été expropriées pour des fins de construction.

3.1.5, 3.2.5, 3.3.5, 3.4.5: Projets de construction:

Cette activité regroupera tous les projets de construction par classe de routes. Si le détail des opérations est disponible intégralement, on pourra descendre au niveau des sous-activités.

3.1.6, 3.2.6, 3.3.6, 3.4.6: Surveillance et Contrôle:

Activité permettant la vérification de la bonne exécution des différents projets.

### 3.2 Routes Principales:

Cette catégorie de routes possède les mêmes caractéristiques fonctionnelles que les autoroutes mais les normes techniques peuvent varier entre les limites suivantes:

- route pavée avec une voie par sens de direction
- route dont les sens de circulation sont séparés par une bande médiane.

### 3.3 Routes Régionales:

Catégorie de routes reliant entre elles les agglomérations urbaines (population influencée entre 4,000 et 18,000 habitants) ou reliant ces dernières aux deux premières catégories. Les normes techniques pour cette catégorie sont inférieures à celles de la catégorie précédente.

### 3.4 Autres Routes:

Cette catégorie de routes englobe le réseau sous-régional (reliant entre elles les petites localités), le réseau local et les chemins servant uniquement à l'exploitation des richesses naturelles.

MISSION

MISSION ECONOMIQUE

DOMAINE

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

SECTEUR

SECTEUR  
ROUTIER

PROGRAMME

CONSTRUCTION DU RESEAU ROUTIER

ELEMENTS DE  
PROGRAMME

AUTOROUTES

ROUTES PRINCIPALES

ROUTES REGIONALES

AUTRES ROUTES

PROJETS OU  
ACTIVITES

ETUDES PRELIMINAIRES

ETUDES PRELIMINAIRES

ETUDES PRELIMINAIRES

ETUDES PRELIMINAIRES

PLANS ET DEVIS

PLANS ET DEVIS

PLANS ET DEVIS

PLANS ET DEVIS

SOUMISSIONS ET CONTRATS

SOUMISSIONS ET CONTRATS

SOUMISSIONS ET CONTRATS

SOUMISSIONS ET CONTRATS

EXPROPRIATION

EXPROPRIATION

EXPROPRIATION

EXPROPRIATION

PROJETS DE CONSTRUCTION

PROJETS DE CONSTRUCTION

PROJETS DE CONSTRUCTION

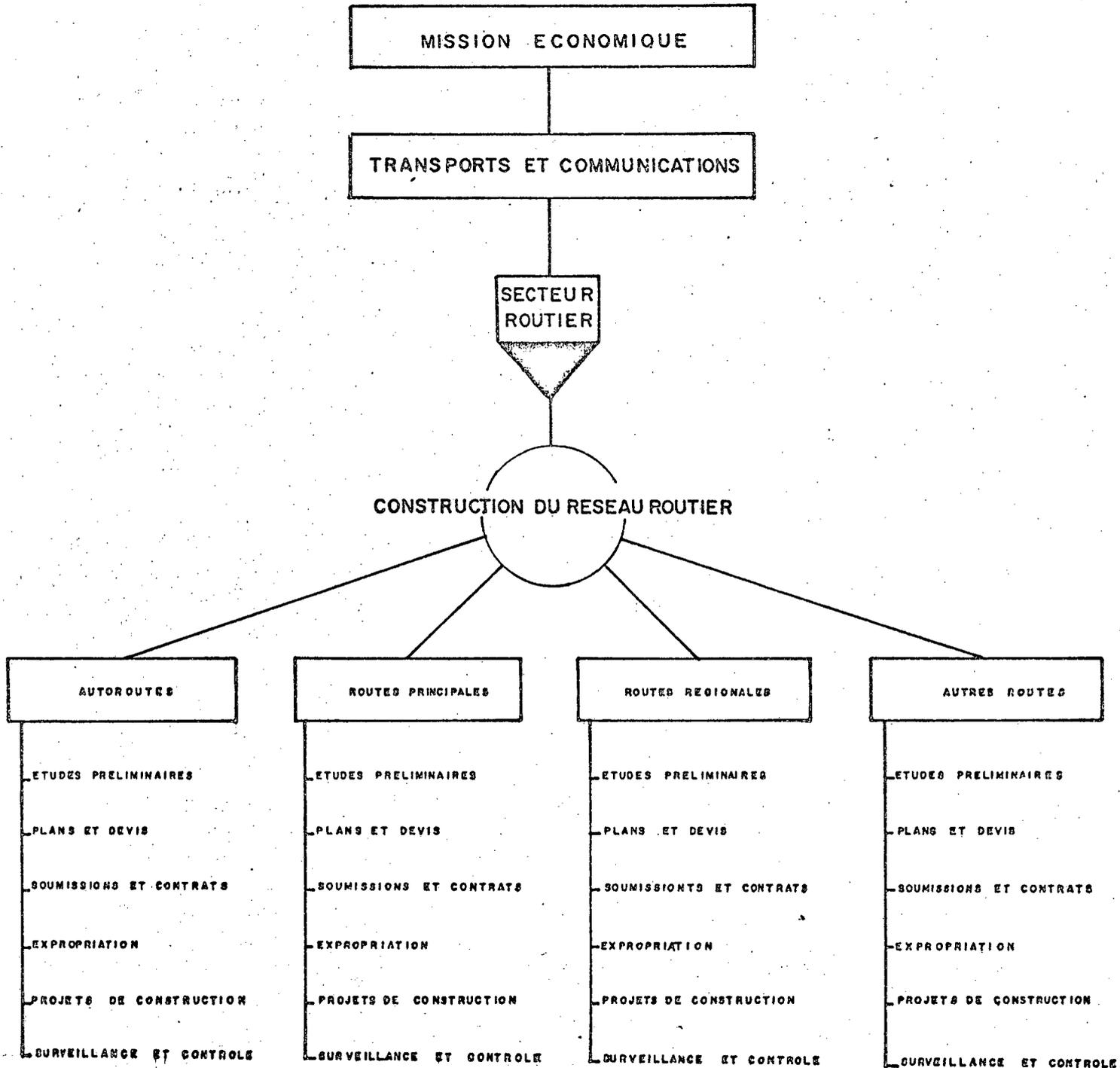
PROJETS DE CONSTRUCTION

SURVEILLANCE ET CONTROLE

SURVEILLANCE ET CONTROLE

SURVEILLANCE ET CONTROLE

SURVEILLANCE ET CONTROLE



Programme no 4

---

CONSERVATION DU RESEAU ROUTIER

---

Elément de programme 4.1: Chaussées:

Activité 4.1.1: Revêtements flexibles et rigides

Activité 4.1.2: Revêtements de gravier

Activité 4.1.3: Accôttements

Activité 4.1.4: Système de drainage

Elément de programme 4.2: Structures

Activité 4.2.1: Sous-structures

Activité 4.2.2: Super-structures

Activité 4.2.3: Tunnels

Activité 4.2.4: Eléments de protection

Elément de programme 4.3: Eléments de préservation et de confort

Activité 4.3.1: Espaces verts

Activité 4.3.2: Embellissement

Activité 4.3.3: Aires de repos

Activité 4.3.9: Autres travaux

Elément de programme 4.4: Equipement de contrôle et de sécurité

Activité 4.4.1: Signalisation

Activité 4.4.2: Eclairage

Activité 4.4.3: Feux lumineux

Activité 4.4.4: Marquage des routes

Activité 4.4.5: Garde-fous et clôtures

Activité 4.4.9: Autres travaux

Elément de programme 4.5: Activités de soutien

Activité 4.5.1: Centres et sous-centres de Voirie:

Sous-activité 4.5.1.1: Immeubles

Sous-activité 4.5.1.2: Ateliers

Sous-activité 4.5.1.3: Cours

Activité 4.5.2: Aires d'approvisionnements

Activité 4.5.3: Activités exceptionnelles:

Sous-activité 4.5.3.1: Eléments endommagés fortuitement

Sous-activité 4.5.3.2: Eléments endommagés par des tiers

Activité 4.5.4: Services communs:

Sous-activité 4.5.4.1: Main d'oeuvre indirecte

Sous-activité 4.5.4.2: Autres services.

#### Définitions:

#### 4. Conservation du réseau routier :

Programme visant à maintenir la qualité du réseau routier, compte-tenu de l'importance de la circulation sur le réseau, des développements commerciaux et industriels des régions, de priorités politiques ou économiques, à la fois pour assurer la satisfaction des usagers et leur sécurité, et, pour préserver les investissements de la Voirie.

#### 4.1 Conservation des chaussées:

La chaussée se définit comme suit:

Espace limité par l'emprise de la route incluant la surface de roulement, les accôtments, les fossés, la berne et excluant les structures.

4.1.1 Revêtements flexibles et rigides:

Surface de roulement recouvrant les fondations et composée de mélange bitumineux ou de béton de ciment.

4.1.2 Revêtements de gravier:

Surface de roulement recouverte de matériaux granulaires, non liée en permanence.

4.1.3 Accôtments:

Zone latérale de la plate-forme qui borde extérieurement un pavage rigide ou flexible.

4.1.4 Système de drainage :

Ouvrage servant à l'écoulement ou à l'évacuation des eaux de surface et souterraines.

4.2 Conservation des structures:

On entend par structure:

Tout ouvrage d'art intégré à la chaussée.

4.2.1 Sous-structures:

Unités servant à supporter la super-structure incluant les fondations et les appareils d'appui, tels que piliers et culées.

4.2.2 Super-structures:

Partie de la structure qui répartit les charges aux appuis.

#### 4.2.3 Tunnels:

Voie souterraine de circulation permettant de franchir un obstacle.

#### 4.2.4 Éléments de protection:

Tout ouvrage servant à assurer la protection des chaussées et des structures.

#### 4.3 Conservation des éléments de préservation et de confort:

On entend par ces éléments: la végétation décorative et préservatrice des sols à l'intérieur de l'emprise d'une route, ainsi que les terrains aménagés à proximité d'une route pour le repos.

##### 4.3.1 Espaces verts:

Surfaces gazonnées faisant partie intégrante de l'emprise d'une route.

##### 4.3.2 Embellissement:

Activités de débroussaillage, d'essartage, d'abattage, d'horticulture et d'enlèvement des détritiques pour conserver un aspect propre et agréable à regarder pour les abords des routes.

##### 4.3.3 Aires de repos:

Terrains utilisés par le public voyageur pour fins de repos ou de loisirs.

##### 4.3.9 Autres travaux:

Divers travaux ne pouvant pas être inclus dans l'une ou l'autre des activités précédentes.

#### 4.4 Conservation des équipements de contrôle et de sécurité:

On entend par ces équipements: l'ensemble des ouvrages prévus pour assurer la sécurité des usagers et faciliter la circulation.

##### 4.4.1 Signalisation:

Panneaux de prescription absolue, panneaux d'indication et panneaux de dangers.

##### 4.4.2 Eclairage:

Système lumineux rasant ou aérien.

##### 4.4.3 Feux lumineux:

Système de lumières tricolores aux carrefours importants.

##### 4.4.4 Marquage des routes:

Prémarquage, pointillage, traçage et peinture des lignes conventionnelles sur le revêtement.

##### 4.4.5 Garde-fous et clôtures:

Éléments de protection sur les abords de routes.

##### 4.4.9 Autres travaux:

Divers travaux ne trouvant pas leur place dans les activités précédentes.

#### 4.5 Activités de soutien:

Activités n'étant pas directement reliées à la conservation du réseau, mais qui y contribuent.

##### 4.5.1 Centres et sous-centres de Voirie:

Aménagement destiné à l'administration, au personnel, aux

matériaux et à l'outillage dans les diverses régions de la Province.

4.5.2 Aires d'approvisionnement:

Sites où les matériaux routiers sont puisés, transformés ou mélangés.

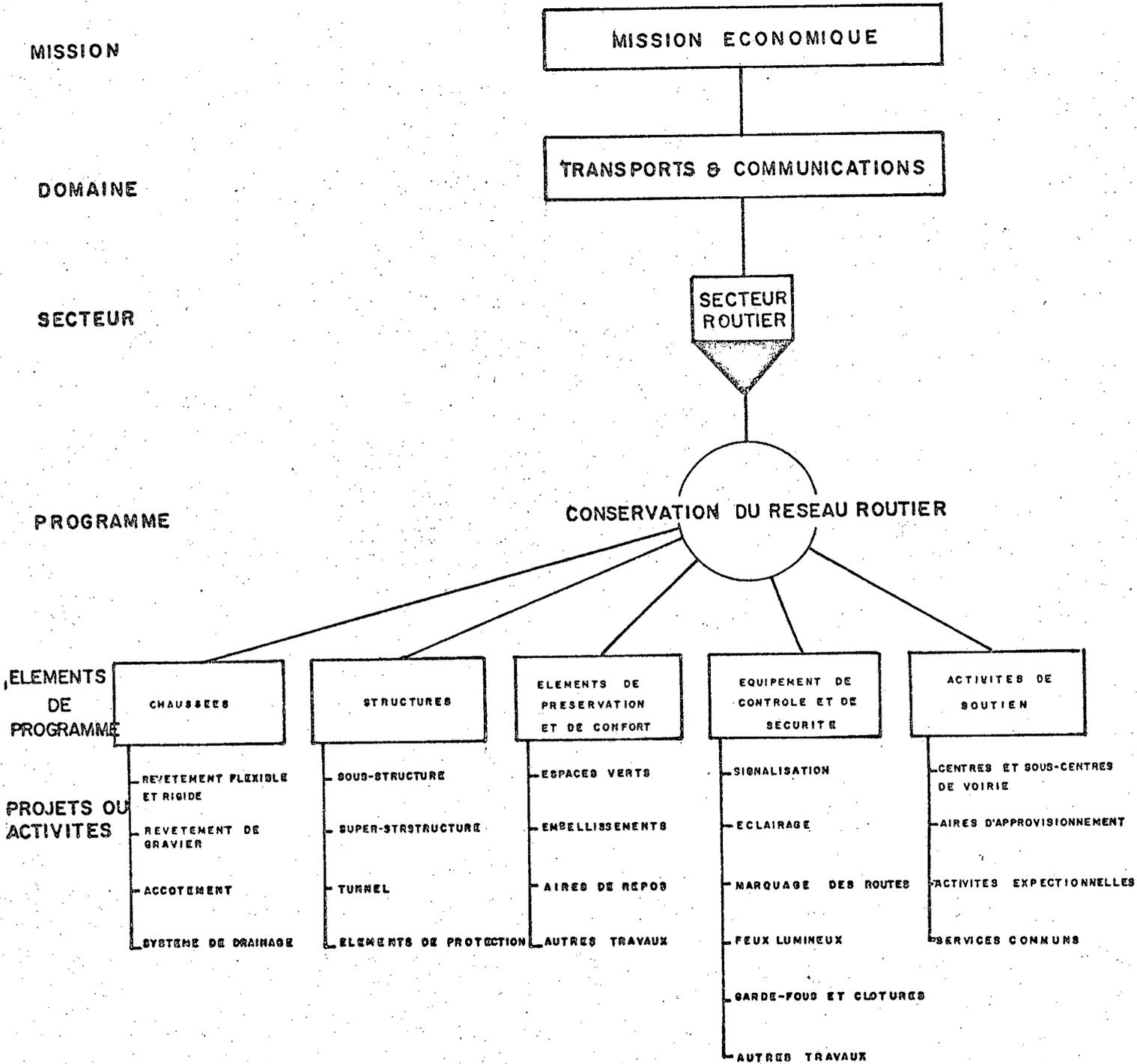
4.5.3 Activités exceptionnelles:

Activités relevant de dommages causés par des situations exceptionnelles.

4.5.4 Services communs:

Activités regroupant les diverses opérations ne pouvant être identifiées aux autres éléments de programme telles que:

- Inspection, distribution, et surveillance,
- Charges indirectes
- Voyage
- Attente
- Frais marginaux
- Entretien préventif et réparations mineures
- Nourriture et logement, etc...



Programme no 5

---

GESTION INTERNE

---

Structure:

Elément de programme 5.1: Haute administration

Elément de programme 5.2: Soutien Administratif:

Activité 5.2.1: Administration du personnel:

Sous-activité 5.2.1.1: Plan d'effectifs

Sous-activité 5.2.1.2: Inventaire qualitatif des ressources  
humaines

Sous-activité 5.2.1.3: Recrutement

Sous-activité 5.2.1.4: Perfectionnement

Sous-activité 5.2.1.5: Contrôle et surveillance

Activité 5.2.2: Contrôle budgétaire:

Sous-activité 5.2.2.1: Prévisions budgétaires

Sous-activité 5.2.2.2: Contrôle de l'exécution du budget

Sous-activité 5.2.2.3: Vérification des subventions versées  
aux municipalités en guise d'impôt  
foncier

Activité 5.2.3: Organisation, méthodes et normes

Sous-activité 5.2.3.1: Détermination de pratiques administra-  
tives

Sous-activité 5.2.3.2: Implantation du P.P.B.S.

Activité 5.2.4: Information interne et rapport annuel

Activité 5.2.5: Gestion des documents ministériels

Sous-activité 5.2.5.1: Gestion des dossiers et archives

Sous-activité 5.2.5.2: Gestion des documents techniques

Activité 5.2.6: Gestion du matériel administratif

Activité 5.2.7: Contentieux, réclamations et enquêtes

Activité 5.2.8: Contrôle et surveillance

Elément de programme 5.3: Soutien technique:

Activité 5.3.1: Gestion des ressources matérielles

Sous-activité 5.3.1.1: Inventaire du parc de matériel

Sous-activité 5.3.1.2: Administration du matériel technique  
et de l'outillage

Activité 5.3.2: Gestion des Approvisionnements:

Sous-activité 5.3.2.1: Approvisionnement des matériaux routiers

Sous-activité 5.3.2.2: Approvisionnement des matériaux pour  
les édifices

Activité 5.3.3: Informatique

Activité 5.3.4: Télécommunications internes

Elément de programme 5.4: Aide aux municipalités

Activité 5.4.1: Exploitation d'hiver:

Sous-activité 5.4.1.1: Travaux en régie

Sous-activité 5.4.1.2: Aide financière

Activité 5.4.2: Réfection de rues et de ponts

Sous-activité 5.4.2.1: Travaux en régie

Sous-activité 5.4.2.2: Aide financière.

Définitions:

5. Gestion Interne:

Activités administratives ou techniques visant à soutenir l'action des organes de conception, de gestion et d'exécution du Ministère de l'Équipement.

5.1 Haute administration:

Cet élément groupe les activités propres à l'état-major du Ministère qui fixe les objectifs globaux de la Voirie et des Travaux Publics.

5.2 Soutien administratif:

Cet élément groupe l'ensemble des activités de soutien à caractère administratif.

5.2.1 Administration du personnel:

Activité visant à recueillir et à tenir à jour les informations sur le personnel du Ministère et à fournir aux services, les effectifs nécessaires au bon fonctionnement du Ministère.

5.2.2 Contrôle budgétaire:

Activité visant à administrer le budget, à en contrôler l'exécution et à améliorer toutes techniques de budgétisation existantes.

5.2.3 Organisation, méthodes et normes:

Activité regroupant toutes les études sur l'organisation du ministère, sur les nouvelles méthodes de gestion comme le P.P.B.S. et l'élaboration de normes.

5.2.4 Information interne et rapport annuel:

Activité interne d'informations entre les services et rapport de fin d'année récapitulant les réalisations du Ministère.

5.2.5 Gestion des dossiers ministériels:

Activité de gestion et de classement des dossiers ministériels comme archives et administration de la bibliothèque du Ministère.

5.2.6 Gestion du matériel administratif:

Activité d'achat et de gestion du matériel de bureau tel que machines, papeterie, etc...

5.2.7 Contentieux, réclamations et enquêtes:

Activité visant à fournir les services juridiques requis pour le fonctionnement des programmes du ministère et à répondre et étudier diverses réclamations de la part d'usagers ou du public en général.

5.2.8 Contrôle et surveillance:

Activités diverses de surveillance dans l'administration du ministère, avec inspections et contrôles des opérations administratives.

5.3 Soutien technique:

Cet élément groupe l'ensemble des activités de soutien à caractère technique.

5.3.1 Gestion des ressources matérielles:

Cette activité groupe l'inventaire et la gestion du matériel technique et de l'outillage de la Voirie.

5.3.2 Gestion des approvisionnements:

Cette activité comprend l'achat, la distribution et le contrôle des matériaux utilisés au ministère de la Voirie et des Travaux Publics.

5.3.3 Informatique:

Activité permettant de fournir un soutien technique par l'enregistrement des différentes opérations ou calculs d'études ou de recherches sur machines mécanographiques.

5.3.4 Télécommunications internes:

Cette activité groupe l'ensemble des communications par radios, télex et autres entre les différentes unités administratives du ministère.

5.4 Aide aux municipalités:

Moyens techniques ou aides financières apportés aux municipalités pour entretenir ou construire certaines rues et ponts ou les dégager pendant l'hiver, suivant le système de partage des responsabilités entre municipalités et la Voirie.

5.4.1 Exploitation d'hiver:

Aide financière ou aide technique de la Voirie pour dégager les routes en hiver.

5.4.2 Réfections de rues et de ponts:

Aide financière ou aide technique de la Voirie pour les  
travaux routiers .

MISSION

MISSION ECONOMIQUE

DOMAINE

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

SECTEUR

SECTEUR  
ROUTIER

PROGRAMME

GESTION INTERNE

ELEMENTS DE  
PROGRAMME

HAUTE ADMINISTRATION

BOUTIEN ADMINISTRATIF

SOUTIEN TECHNIQUE

AIDE AUX MUNICIPALITES

PROJETS OU  
ACTIVITES

- ADMINISTRATION DU PERSONNEL
- CONTROLE BUDGETAIRE
- ORGANISATION, METHODES ET NORMES
- INFORMATION INTERNE ET RAPPORT ANNUEL
- GESTION DES DOCUMENTS MINISTERIELS
- GESTION DU MATERIEL ADMINISTRATIF
- CONTENTIEUX, RECLAMATIONS ET ENQUETES
- CONTROLE ET SURVEILLANCE

- GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES
- GESTION DES APPROVISIONNEMENTS
- INFORMATIQUE
- TELECOMMUNICATIONS INTERNES

- EXPLOITATION D'HIVER
- REFECTION DE RUES ET DE PONTS

MISSION

GOUVERNEMENTALE

ET

ADMINISTRATIVE

Programme no 1

---

ALLOCATION DE L'ESPACE ET DE L'EQUIPEMENT

---

Structure:

Elément de programme 1.1: Etudes préliminaires sur l'allocation d'espaces .

Activité 1.1.1: Banque d'informations sur les immeubles et les équipements .

Activité 1.1.2: Etudes et Recherches spéciales .

Activité 1.1.3: Etudes et Normes pour la fourniture d'espaces .

Activité 1.1.4: Etudes économiques comparatives .

Elément de programme 1.2: Acquisition d'espaces existants .

Activité 1.2.1: Achat de locaux:

Sous-activité 1.2.1.1: Recensement des offres pour achat

Sous-activité 1.2.1.2: Transactions pour achat

Activité 1.2.2: Ventes de locaux:

Sous-activité 1.2.2.1: Recensement des surplus pour vente

Sous-activité 1.2.2.2: Transactions pour vente

Activité 1.2.3: Location d'espaces:

Sous-activité 1.2.3.1: Négociations en vue de location

Sous-activité 1.2.3.2: Réserve pour dépenses de location

Sous-activité 1.2.3.3: Contrôle et vérification des chèques

Elément de programme 1.3: Construction d'espaces .

Activité 1.3.1: Etudes préliminaires

Activité 1.3.2: Programmes, esquisses, plans, devis et estimés

Activité 1.3.3: Appel d'offres, soumissions et contrats

Activité 1.3.4: Exécution et contrôle des travaux

Elément de programme 1.4: Aménagement fixe de l'espace

Activité 1.4.1: Etudes et Normes d'aménagement

Activité 1.4.2: Programmes, esquisses, plans, devis et estimés

Activité 1.4.3: Exécution de l'aménagement

Elément de programme 1.5: Fourniture d'ameublements et accessoires

Activité 1.5.1: Etudes économiques et fonctionnelles

Activité 1.5.2: Gestion des ameublements et accessoires

Activité 1.5.3: Déménagement

#### Définitions:

##### 1. Allocation de l'espace et de l'équipement:

En fonction des demandes des ministères-clients, le but du programme est d'allouer, d'aménager et d'équiper les immeubles nécessaires au bon fonctionnement de la machine gouvernementale.

##### 1.1 Etudes préliminaires sur l'allocation d'espaces:

Cet élément de programme regroupe toutes les études entreprises par les Travaux Publics pour planifier l'offre d'espaces en réponse à la demande des ministères suivant leurs besoins.

#### 1.1.1 Banque d'informations sur les immeubles et les équipements

Cette activité consiste à regrouper dans une banque générale d'informations toutes les données utiles sur les immeubles appartenant au gouvernement ou les locaux loués ou achetés ainsi que leur équipement, de maintenir à jour cette banque en fonction des changements, d'y entrer les prévisions des besoins des ministères-clients pour permettre de rationaliser et de coordonner l'offre et la demande.

#### 1.1.2 Etudes et Recherches spéciales

Cette activité consiste à engager des études ou recherches spéciales: études sociologiques, d'urbanisme, de prévisions à long terme pour une région ou une ville, etc..., lorsque celles-ci s'avèrent nécessaires.

#### 1.1.3 Etudes et Normes pour la fourniture d'espaces

Cette activité comprend les études spatiales générales et autres études économiques liées à la formulation de normes qualitatives et quantitatives pour la fourniture brute d'espaces.

#### 1.1.4 Etudes économiques comparatives

Cette activité regroupe les études de rentabilité des moyens d'acquisition d'espaces (Achat, location, construction, réfection) afin de choisir la meilleure alternative.

## 1.2 Acquisition d'espaces existants:

Cet élément de programme regroupe les activités propres à l'acquisition d'espaces qui existent déjà, c'est-à-dire soit acheter, soit louer et de vendre certains surplus devenus inutiles.

### 1.2.1 Achat de locaux

Cette activité englobe les diverses opérations nécessaires à l'achat d'espaces.

### 1.2.2 Ventes de locaux

Cette activité englobe les diverses opérations engagées pour la vente des surplus.

### 1.2.3 Location d'espaces

Cette activité englobe les diverses opérations nécessaires pour louer certains locaux.

## 1.3 Construction d'espaces:

Cet élément de programme regroupe les activités propres à la construction d'immeubles gouvernementaux.

### 1.3.1 Etudes préliminaires

Cette activité regroupe les études diverses indispensables préliminaires à l'organisation de la construction: urbanisme, respect des normes, etc....

### 1.3.2 Programmes, esquisses, plans, devis et estimés

Cette activité comprend la cueillette des données et les échanges d'informations avec les services intéressés afin

de préparer les programmes de construction, les esquisses, plans, devis et estimés nécessaires à l'exécution des travaux.

#### 1.3.3 Appel d'offres, soumissions et contrats

Cette activité regroupe les opérations précédant l'exécution des travaux, ainsi que les informations relevant des négociations avec les entrepreneurs et architectes.

#### 1.3.4 Exécution et contrôle des travaux

Cette activité concerne la réalisation des travaux de construction et leur contrôle.

### 1.4 Aménagement fixe de l'espace:

Cet élément de programme comprend le travail nécessaire pour munir les espaces bruts de tous les éléments fixes d'aménagement,

tels que:

- installations électriques,
- cloisons inamovibles, etc...

#### 1.4.1 Etudes et normes d'aménagement

Cette activité comprend les études spatiales et économiques nécessaires à la formulation de normes qualitatives et quantitatives d'aménagement.

#### 1.4.2 Programmes, esquisses, plans, devis et estimés

Cette activité comprend la cueillette des données et les échanges d'informations avec les ministères-clients, afin

de préparer un programme d'aménagement, ainsi que les opérations nécessaires à mettre en forme les diverses étapes préliminaires à l'exécution des travaux.

#### 1.4.3 Exécution de l'aménagement

Cette activité concerne la réalisation et le contrôle des travaux d'aménagement.

### 1.5 Fourniture d'ameublements et accessoires:

Cet élément de programme vise à meubler et à équiper de divers accessoires les locaux alloués aux ministères-clients, tels que:

- tapis
- tentures
- machines distributrices, etc...

#### 1.5.1 Etudes économiques et fonctionnelles

Cette activité comprend les études faites pour déterminer les meilleurs outils de travail qui existent sur le marché, afin de suggérer aux fournisseurs certaines modifications, si cela s'avère nécessaire, pour répondre aux demandes des ministères-clients. Il peut s'agir également d'études économiques et fonctionnelles permettant des changements de procédures administratives suggérés aux ministères-clients, afin qu'ils utilisent mieux leurs outils de travail.

#### 1.5.2 Gestion des ameublements et accessoires

Cette activité comprend l'acquisition et l'utilisation du mobilier et des accessoires du gouvernement.

### 1.5.3 Déménagement

Cette activité comprend la planification, les cédules et le contrôle des redistributions du mobilier et des accessoires en fonction des changements dans l'allocation des espaces des ministères.

MISSION

DOMAINE

SECTEUR

PROGRAMME

ELEMENTS DE PROGRAMME

PROJETS OU ACTIVITES

Mission gouvernementale et administrative

Gestion administrative centrale

Services de Soutien

Allocation de l'espace et de l'équipement

Etudes préliminaires sur l'allocation d'espaces

- ▶ Banque d'informations sur les immeubles et les équipements
- ▶ Etudes et recherches spéciales
- ▶ Etudes et normes pour la fourniture d'espaces
- ▶ Etudes économiques comparatives

Acquisition d'espaces existants

- ▶ Achats de locaux
- ▶ Ventes de locaux
- ▶ Location d'espaces

Construction d'espaces

- ▶ Etudes préliminaires
- ▶ Programmes, esquisses, plans et devis et estimés
- ▶ Appel d'offres, soumissions et contrats
- ▶ Exécution et contrôle des travaux

Aménagement fixe de l'espace

- ▶ Etudes et normes d'aménagement
- ▶ Programmes, esquisses, plans, devis et estimés
- ▶ Exécution de l'aménagement

Fourniture d'ameublements et accessoires

- ▶ Etudes économiques et fonctionnelles
- ▶ Gestion des ameublements et accessoires
- ▶ Déménagement

Programme no 2

---

EXPLOITATION DES IMMEUBLES

---

Classification des Immeubles

- Groupe "A": Immeubles entièrement climatisés dans lesquels l'on retrouve une très grande quantité d'installations mécaniques requérant un entretien journalier.
- Groupe "B": Immeubles non climatisés ou partiellement climatisés (endroits spéciaux seulement) avec, possiblement, quelques petits systèmes de ventilation mécanique seulement et où l'entretien journalier est très restreint.
- Groupe "C": Immeubles avec chauffage simple et ventilation naturelle.
- Groupe "D": Ateliers, garages, entrepôts chauffés, pouvant dans certains cas posséder un système d'évacuation.
- Groupe "E": Garages et entrepôts non chauffés.
- Groupe "F": Résidence avec chauffage simple, ventilation naturelle.
- Groupe "G": Terrains pavés, aires de stationnement, terrains gravelés, en gazon ou vacants.
- Groupe "H": Autres immeubles ne pouvant être catalogués dans l'un des groupes précédents.

Structure:

Elément de programme 2.1: Conservation et réparation

Activité 2.1.1: Conception:

Sous-activité 2.1.1.1: Etude des besoins et des normes

Sous-activité 2.1.1.2: Coordination et Etude des programmes

Activité 2.1.2: Conservation et réparation des immeubles du groupe "A":

Sous-activité 2.1.2.1: Travaux électriques et mécaniques

Sous-activité 2.1.2.2: Travaux non spécialisés

Sous-activité 2.1.2.3: Travaux de peinture

Sous-activité 2.1.2.4: Travaux de rénovation majeure

Activité 2.1.3: Conservation et réparation des immeubles du groupe "B":

Sous-activité 2.1.3.1: Travaux électriques et mécaniques

Sous-activité 2.1.3.2: Travaux non spécialisés

Sous-activité 2.1.3.3: Travaux de peinture

Sous-activité 2.1.3.4: Travaux de rénovation majeure

Activité 2.1.4: Conservation et réparation des immeubles du groupe "C":

Sous-activité 2.1.4.1: Travaux électriques et mécaniques

Sous-activité 2.1.4.2: Travaux non spécialisés

Sous-activité 2.1.4.3: Travaux de peinture

Sous-activité 2.1.4.4: Travaux de rénovation majeure

Activité 2.1.5: Conservation et réparation des immeubles du groupe "D":

Sous-activité 2.1.5.1: Travaux électriques et mécaniques

Sous-activité 2.1.5.2: Travaux non spécialisés

Sous-activité 2.1.5.3: Travaux de peinture

Sous-activité 2.1.5.4: Travaux de rénovation majeure

Activité 2.1.6: Conservation et réparation des immeubles du groupe "E":

Sous-activité 2.1.6.1: Travaux électriques et mécaniques

Sous-activité 2.1.6.2: Travaux non spécialisés

Sous-activité 2.1.6.3: Travaux de peinture

Sous-activité 2.1.6.4: Travaux de rénovation majeure

Activité 2.1.7: Conservation et réparation des immeubles du groupe "F":

Sous-activité 2.1.7.1: Travaux électriques et mécaniques

Sous-activité 2.1.7.2: Travaux non spécialisés

Sous-activité 2.1.7.3: Travaux de peinture

Sous-activité 2.1.7.4: Travaux de rénovation majeure

Activité 2.1.8: Conservation et réparation des immeubles du groupe "G":

Sous-activité 2.1.8.1: Travaux électriques et mécaniques

Sous-activité 2.1.8.2: Travaux non spécialisés

Sous-activité 2.1.8.3: Travaux de peinture

Sous-activité 2.1.8.4: Travaux de rénovation majeure

Activité 2.1.9: Conservation et réparation des immeubles du groupe "H":

Sous-activité 2.1.9.1: Travaux électriques et mécaniques

Sous-activité 2.1.9.2: Travaux non spécialisés

Sous-activité 2.1.9.3: Travaux de peinture

Sous-activité 2.1.9.4: Travaux de rénovation majeure

Elément de programme 2.2: Opération des Immeubles

Activité 2.2.1: Conception:

Sous-activité 2.2.1.1: Etude des besoins et des normes

Sous-activité 2.2.1.2: Coordination et étude des programmes

Activité 2.2.2: Opération des immeubles du groupe "A":

Sous-activité 2.2.2.1: Nettoyage

Sous-activité 2.2.2.2: Opération des équipements électriques  
et mécaniques

Sous-activité 2.2.2.3: Travaux d'horticulture

Sous-activité 2.2.2.4: Services rendus par les municipalités

Sous-activité 2.2.2.5: Ascenseurs

Activité 2.2.3: Opération des immeubles du groupe "B":

Sous-activité 2.2.3.1: Nettoyage

Sous-activité 2.2.3.2: Opération des équipements électriques  
et mécaniques

Sous-activité 2.2.3.3: Travaux d'horticulture

Sous-activité 2.2.3.4: Services rendus par les municipalités

Sous-activité 2.2.3.5: Ascenseurs

Activité 2.2.4: Opération des immeubles du groupe "C":

Sous-activité 2.2.4.1: Nettoyage

Sous-activité 2.2.4.2: Opération des équipements électriques et  
mécaniques

Sous-activité 2.2.4.3: Travaux d'horticulture

Sous-activité 2.2.4.4: Services rendus par les municipalités

Sous-activité 2.2.4.5: Ascenseurs

Activité 2.2.5: Opération des immeubles du groupe "D":

Sous-activité 2.2.5.1: Nettoyage

Sous-activité 2.2.5.2: Opération des équipements électriques  
et mécaniques

Sous-activité 2.2.5.4: Services rendus par les municipalités

Sous-activité 2.2.5.5: Ascenseurs

Activité 2.2.6: Opération des immeubles du groupe "E":

Sous-activité 2.2.6.1: Nettoyage

Sous-activité 2.2.6.2: Opération des équipements électriques  
et mécaniques

Sous-activité 2.2.6.4: Services rendus par les municipalités

Activité 2.2.7: Opération des immeubles du groupe "F":

Sous-activité 2.2.7.1: Nettoyage

Sous-activité 2.2.7.2: Opération des équipements électriques et  
mécaniques

Sous-activité 2.2.7.4: Services rendus par les municipalités

Activité 2.2.8: Opération des immeubles du groupe "G":

Sous-activité 2.2.8.1: Nettoyage

Sous-activité 2.2.8.2: Opération des équipements électriques  
et mécaniques

Sous-activité 2.2.8.3: Travaux d'horticulture

Sous-activité 2.2.8.4: Services rendus par les municipalités

Activité 2.2.9: Opération des immeubles du groupe "H":

Sous-activité 2.2.9.1: Nettoyage

Sous-activité 2.2.9.2: Opération des équipements électriques  
et mécaniques

Sous-activité 2.2.9.3: Travaux d'horticulture

Sous-activité 2.2.9.4: Services rendus par les municipalités

Sous-activité 2.2.9.5: Ascenseurs

### Elément de programme 2.3: Sécurité et Stationnement

#### Activité 2.3.1: Conception

Sous-activité 2.3.1.1: Etude des besoins et des normes

Sous-activité 2.3.1.2: Coordination et étude des programmes

#### Activité 2.3.2: Contrôle et Sécurité

Sous-activité 2.3.2.1: Contrôle des accès

Sous-activité 2.3.2.2: Patrouille

Sous-activité 2.3.2.3: Contrôle des zones restreintes

Sous-activité 2.3.2.4: Contrôle de la console sécuritaire

#### Activité 2.3.3: Circulation et Stationnement

Sous-activité 2.3.3.1: Contrôle de la circulation

Sous-activité 2.3.3.2: Contrôle du stationnement

Sous-activité 2.3.3.3: Maintien de l'ordre

### Elément de programme 2.4: Postes et messageries et services spéciaux

#### Activité 2.4.1: Conception:

Sous-activité 2.4.1.1: Etude des besoins et des normes

Sous-activité 2.4.1.2: Coordination et étude des programmes

Activité 2.4.2: Gestion des postes et messageries

Activité 2.4.3: Gestion des entrepôts

Activité 2.4.4: Contrôle des services alimentaires

Activité 2.4.5: Gestion des services centralisés

Activité 2.4.6: Opération de transport

Activité 2.4.7: Réparation des machines de bureaux

## Définitions:

### 2. Exploitation des Immeubles:

Ce programme consiste à conserver l'état initial des immeubles gouvernementaux, à maintenir en opération les différents systèmes mécaniques, électriques, à assurer la sécurité et le bien-être et à offrir des services d'utilisation aux usagers, public et ministères-clients.

#### 2.1 Conservation - Réparation:

Cet élément de programme permet par des travaux de réparation de conserver un immeuble dans un état opérationnel satisfaisant.

Suivant cette définition, le changement d'une valve sur un système de chauffage, la peinture, les contrats d'entretien d'ascenseurs, la réparation ou la réfection d'une couverture, etc... font partie de cet élément de programme.

#### 2.2 Opération des Immeubles:

Cet élément de programme permet de maintenir par l'entretien préventif des équipements, un service d'opération adéquat et uniforme dans les immeubles afin d'assurer aux occupants des conditions de travail acceptables.

Suivant cette définition, le nettoyage intérieur, l'opération des centrales thermiques, les ascenseurs manuels, l'enlèvement de la neige, des vidanges, etc... font partie de cet élément de programme.

#### 2.3 Sécurité et Stationnement:

Cet élément de programme permet d'assurer la sécurité du personnel, des immeubles et de leur contenu et de maintenir une circulation et un stationnement adéquats aux proximités.

## 2.4 Postes et messageries et Services spéciaux:

Cet élément de programme regroupe les postes et messageries et d'autres services spéciaux liés à l'exploitation des immeubles tels que:

- gestion des entrepôts
- contrôle des services alimentaires
- gestion des services centralisés
- opération de transport
- réparation des machines de bureaux.

### 2.1.1, 2.2.1, 2.3.1, 2.4.1 Conception:

Cette activité consiste à faire l'étude des besoins, l'établissement de normes et programmes d'exploitation et de planifier la mise en application, au niveau régional, des normes établies afin d'assurer l'uniformité dans les méthodes d'exécution et de contrôle au niveau provincial et d'obtenir un rendement acceptable.

### 2.3.2 Contrôle et Sécurité:

Cette activité regroupe les diverses opérations de garde des propriétés, documents et du personnel, la prévention des incendies et l'application des lois sécuritaires dans les immeubles publics.

### 2.3.3 Circulation et Stationnement:

Cette activité regroupe les sous activités de maintien de l'ordre, de contrôle de la circulation et de contrôle du stationnement sur les différentes surfaces attenantes aux

immeubles et stationnements.

2.4.2 Gestion des postes et messageries:

Cette activité assure la collecte, l'expédition et la distribution du courrier et des colis du gouvernement du Québec.

2.4.3 Gestion des entrepôts:

Cette activité consiste à contrôler l'utilisation rationnelle des espaces mis à la disposition des ministères pour frais d'entrepôtage.

2.4.4 Contrôle des services alimentaires:

Cette activité assure le contrôle des conventions avec les concessionnaires des services alimentaires.

2.4.5 Gestion des services centralisés:

Cette activité assure des services communs à plusieurs ministères localisés dans un même immeuble. Exemples: photocopie, messagerie interne, etc...

2.4.6 Opération de transport:

Cette activité assure les services de transports pour les différentes unités administratives des travaux publics.

2.4.7 Réparation des machines de bureaux:

Cette activité assure la réparation des machines de bureaux dans les ministères de Québec et de Montréal métropolitains et le contrôle des réparations faites à contrat dans les autres régions.

MISSION

MISSION GOUVERNEMENTALE  
ET ADMINISTRATIVE

DOMAINE

GESTION ADMINISTRATIVE  
CENTRALE

SECTEUR

SERVICES  
DE  
SOUTIEN

PROGRAMME

EXPLOITATION DES IMMEUBLES

ELEMENTS DE  
PROGRAMME

CONSERVATION  
REPARATION

OPERATION DES  
IMMEUBLES

SECURITE ET  
STATIONNEMENT

POSTES-MESSAGERIES  
SERVICES SPECIAUX

- ▶ Conception
- ▶ Groupe "A"
- ▶ Groupe "B"
- ▶ Groupe "C"
- ▶ Groupe "D"
- ▶ Groupe "E"
- ▶ Groupe "F"
- ▶ Groupe "G"
- ▶ Groupe "H"

- ▶ Conception
- ▶ Groupe "A"
- ▶ Groupe "B"
- ▶ Groupe "C"
- ▶ Groupe "D"
- ▶ Groupe "E"
- ▶ Groupe "F"
- ▶ Groupe "G"
- ▶ Groupe "H"

- ▶ Conception
- ▶ Contrôle et sécurité
- ▶ Circulation et stationnement

- ▶ Conception
- ▶ Postes et Messageries
- ▶ Services alimentaires
- ▶ Services centralisés
- ▶ Transport
- ▶ Machines de bureaux
- ▶ Entrepôts

PROJETS OU  
ACTIVITES

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 108 567